

## Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL du 01 DECEMBRE 2014

**Présents :** Mmes E.DESCAMPS, C. RENOUD , M. BUSQUET,  
Mrs. J.P. RADET, J. LAISNE, J.M. BODIER, E. RADET, R. LONGE, P.  
CLAUSS, P. LONCLE

**Absents excusés :** Mr N. LEVESQUE

**Secrétaire de Séance :** Mme Myriam BUSQUET

Approbation du compte rendu du 08 OCTOBRE 2014.

### **LOCATION LOGEMENT COMMUNAL**

Mr et Mme DAVIN, ayant fait l'objet d'un bien immobilier, quitteront le logement communal situé 2, Allée du Vexin.

Celui-ci sera loué à Madame Audrey HOURIEZ qui habitait 13, Allée du Vexin.

### **INSTRUCTION PERMIS DE CONSTRUIRE**

L'Etat se dégageant pour l'instruction des permis de construire, la CCVC a décidé de faire face à la carence de l'Etat ce qui représentera une charge supplémentaire de l'ordre de 6 euros par habitant.

La compétence urbanisme reste du domaine de la Commune mais une convention doit être signée avec la CCVC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de donner pouvoir à Monsieur le Maire pour la signature de cette convention afin d'instruire les documents d'urbanisme.

### **POINT sur le SITE INTERNET**

Jean-Marie BODIER fait le point sur l'ELABORATION du SITE. Après les nombreuses relances et corrections qu'il a du effectuer, il est à présent OPERATIONNEL.

MERCI pour ce travail commencé il y a près de deux ans.

POUR VOUS CONNECTER, FAIRE : [commeny95.fr](http://commeny95.fr)

### **AGENTS COMMUNAUX**

Madame Florence NAKACH va prendre ses fonctions début Janvier 2015.

L'organisation actuelle ne devrait pas faire l'objet de modifications si ce n'est certaines heures de NAP lorsque l'activité tennis n'aura pas lieu.

Le Mercredi 5 à 7 enfants du BELLAY sont inscrits au centre. Le transport étant réalisé par le bus de COMMENY, celui-ci et une petite partie des frais de fonctionnement sont pris en charge par la CCVC

### **TRAVAUX et POINT sur la FISCALITE**

Le budget sera, dans les années à venir, très serré du fait de la diminution des dotations de l'Etat et des nouveaux services à la charge des communes comme les rythmes scolaires.

Le Conseil Municipal est informé que pour les investissements, le montant dégagé sera de moins en moins important.

**Le fond de réserve actuel permet de faire face à des dépenses imprévues et aujourd'hui on peut se féliciter de n'avoir aucun emprunt à supporter.**

- TRAVAUX à PREVOIR :**
- **Porte entrée Salle Municipale**
  - **Elagage arbres**
  - **Voierie Rue de la Gantière, Rue de la Hurée et Rue des Ecoles**

**QUESTIONS DIVERSES**

- **Formation pour utilisation du défibrillateur**
- **Sujet Accessibilité à voir**
- **Information sur les activités du Théâtre de l'USINE à ERAGNY avec collaboration des communes**
- **Problème avec YVELINES RESTAURATION (Cantine)**
- **FETE DE NOEL / RAMASSAGE des LOTS**
- **VŒUX**
- **RAPPEL des règles de l'utilisation de la Salle Municipale**  
**Vérifier si lumière éteinte**  
**Vérifier que l'eau ne coule pas dans les WC**  
**Vérifier si portes fermées**